

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **11 janvier 2021** à 18h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Daniel La Boissière
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Douglas E. McCaffery
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 7 décembre 2020
 - 3.2 - Séance extraordinaire d'adoption du budget du 7 décembre 2020
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 6.2 - Acceptation des dépenses
 - 6.3 - Cotisation annuelle 2021 à la «COMBEQ» pour notre officier municipal en bâtiment et en environnement
 - 6.4 - Vérificateur externe - Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton
- 7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 9 - LOISIRS-TOURISME
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Adoption règlement décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité
- 12 - VARIA
 - 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
- 13 - CORRESPONDANCE
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Douglas E. McCaffery et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 7 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Linda Therrien et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

3.2 - Séance extraordinaire d'adoption du budget du 7 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 7 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel La Boissière et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit ainsi que les élus ayant des faits à partager.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois de décembre 2020.

Construction : 1

Autorisation abattage d'arbres : 2

6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

6.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 2869 au chèque no. 2912 pour un montant total de 36 743.99\$

Salaires: chèque no. 2782 au chèque no. 2800 pour un montant total de 10 871.60\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 2 428.63\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 6 188.92\$

ADOPTÉE

2021-01 6070 6.3 - Cotisation annuelle 2021 à la «COMBEQ» pour notre officier municipal en bâtiment et en environnement

ATTENDU qu'il faut renouveler auprès de la «COMBEQ» la cotisation 2021 pour notre officier municipal en bâtiment et en environnement;

ATTENDU que ces frais de 436,91\$ (taxes incluses) sont partagés entre les municipalités de Courcelles, Saint-Ludger, Saint-Augustin de Woburn, Saint-Robert-Bellarmin et Milan;

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser l'adhésion 2021 à la «COMBEQ» pour monsieur Jean-François Boulet, officier municipal en bâtiment et en environnement.

Que cette somme de 436,91\$ (taxes incluses) soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire prévu à cette fin.

ADOPTÉE

2021-01 6071 6.4 - Vérificateur externe - Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton

VÉRIFICATEUR EXTERNE - MANDAT À RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du Code municipal, le Conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe afin de vérifier les états financiers de la Municipalité ainsi que tout autre document déterminé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST PROPOSÉ par Bianka Côté et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de confier le mandat de vérificateur externe à Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés;

QUE le bureau de Raymond Chabot Grant Thornton de Lac-Mégantic ait le mandat de vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice financier 2020.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie dépose son rapport pour la période du mois de décembre 2020.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

9 - LOISIRS-TOURISME

10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

11 - LÉGISLATION

2021-01
6072

11.1 - Adoption règlement décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopté le règlement no : 2021-01 intitulé RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'INSTAURATION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION À L'ÉGARD DE CERTAINS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ ET ABROGEANT EN TOTALITÉ TOUT RÈGLEMENT ANTÉRIEUR AYANT LE MÊME EFFET DONT LE RÈGLEMENT NO. 2019-02, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la Municipalité de Milan.

ADOPTÉE

12 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 1er février 2021 à 19h30.

13 - CORRESPONDANCE

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette séance ordinaire soit levée à 19h05.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire